



Retrait du projet de loi Macron-Delevoye sur les retraites !

Le rapport DELEVOYE sur les retraites a été rendu public. Il sert de base à la contre-réforme des retraites voulue par le gouvernement sous la dictée du Medef.

Depuis 1993, les attaques contre les retraites sont continues. Les gouvernements successifs n'ont cessé d'allonger la durée d'activité, de repousser l'âge de départ à la retraite et de réduire le montant des pensions. Malgré tout, le régime de retraite actuel nous garantit encore le maintien de notre niveau de vie.

Le régime par points est injuste.

Un seul objectif : faire des économies sur le dos des salariés du public et du privé et de toutes les générations, en allongeant la durée de cotisations, en reculant l'âge de départ à la retraite, en baissant le montant des retraites.

Pensions de réversion : Aujourd'hui, 1,1 millions de personnes n'ont que ce revenu pour vivre. Ce droit est ouvert au plus tard à 55 ans. Avec le projet Macron/Delevoye, elle ne sera versée, qu'à partir de 62 ans, soit **7 ans plus tard** !

La pension de retraites sera calculée sur toute la carrière.

Les « moins » bonnes années seront prises en compte et feront mécaniquement baisser le montant des pensions.

La valeur des points ne sera connue qu'au moment du départ en retraite.

Elle sera fixée en fonction du nombre de retraités, de l'espérance de vie de chaque génération, et de la situation économique du moment... **C'est une baisse programmée des pensions** et l'incitation à se constituer une retraite par capitalisation, pour ceux qui le pourront !

Les aléas de la vie professionnelle (maladie, chômage, maternité, invalidité...) aujourd'hui pris en compte, **sont remis en question dans le régime par points**. Celles et ceux qui ont des carrières hachées (notamment les femmes) seront encore pénalisés. C'est la fin des mécanismes de solidarité.

La retraite par points, c'est la disparition des 42 régimes existants, qui prennent en compte les spécificités professionnelles ou contraintes particulières des métiers et reconnaissant les statuts liés à l'existence des services publics.

Seule une mobilisation massive et la grève feront renoncer le gouvernement !

Nos organisations syndicales, décident d'engager, dès maintenant une large campagne d'information, de mobilisation auprès des salariés, chômeurs, retraités et de toute la population autour de nos revendications :

Retrait du projet de loi Macron-Delevoye sur les retraites

Ni allongement de la durée de cotisation, ni recul de l'âge de départ, ni baisse des retraites !

Non au régime par points, maintien des 42 régimes existants !

Retour à la retraite à 60 ans à taux plein, pas de retraite en dessous du SMIC !